



**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES**

Département de la Marne

Séance du jeudi 3 avril 2025

Nombre de membres :
En exercice : **11**
Présent : **8**
Qui ont pris part
à la délibération : **9**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr LEROUX Jean-Philippe, Mme JOYON Emilie et Mr GAUCHER Jérôme.

Date de la convocation :
21/03/2025

Secrétaire de séance : Mr DOMINE Maxence

N° 09/2025 : RENOUELEMENT CONVENTION AIMAA

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE :

- **de renouveler la convention fourrière** pour l'année 2025 fixée à 0.40€ par habitant soit 252.40€ pour 631 habitants,
- **d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention** avec le refuge l'AIMAA à Epernay.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ